

Assemblée des Régions d'Europe

Rapport politique

La participation des jeunes à la vie
démocratique au niveau régional



Mai 2014

Lilla Merabet

Conseillère régionale - Alsace (F)

Présidente de la Sous-Commission Jeunesse de l'ARE



Avant-propos du rapporteur



Chers/Chères collègues,

L'Europe traverse une situation économique difficile. Le taux de chômage des jeunes battant des records quotidiens, ils sont particulièrement touchés par la crise. Une génération entière rencontre des difficultés et se sent exclue non seulement du marché du travail mais aussi de la vie démocratique. La montée d'une défiance politique s'accompagne en conséquence d'un recul de la participation des jeunes. Cela pourrait avoir des conséquences désastreuses sur le futur des démocraties européennes, puisqu'ils représentent l'électorat de demain.

C'est pour cela que les intégrer aux processus de décisions doit être notre priorité. Au cours des dernières années, des mesures visant à créer un dialogue solide entre les jeunes et les politiciens ont été prises au niveau européen, national et régional. Reconnaisant la population comme leur première ressource, les pouvoirs régionaux ont dédié un budget important à l'éducation, la formation et la citoyenneté. En effet, la responsabilité politique implique aussi de faire confiance à nos jeunes citoyens, et de leur donner les moyens d'accéder à l'éducation civique. Par exemple, par la création du Parlement des Jeunes en 2011, la Région Alsace met en avant l'égalité des droits politiques de ces derniers, et leur permet d'être les propres acteurs de leur futur. La Région Alsace souhaite désormais partager ses expériences, et a ainsi décidé de mener ce rapport politique de l'ARE sur la participation des jeunes à la vie démocratique.

Dans ce contexte, j'aimerais remercier les régions et organisations suivantes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport :

- Alsace (France)
- Alba (Roumanie)
- Donetsk (Ukraine)
- Fribourg (Suisse)
- Nordland (Norvège)
- Sankt Gallen (Suisse)
- Vojvodina (Serbie)
- Västernorrland (Suède)
- Dolnoslaskie (Pologne)
- Association des Agences de la Démocratie Locale (ALDA)
- Congrès du Conseil de l'Europe

Au nom de l'ARE, je tiens également à remercier le Réseau Régional des Jeunes de l'ARE pour sa collaboration et ses contributions au présent rapport.

Le document suivant présente des bonnes pratiques et donne des recommandations sur les possibilités d'intégration des jeunes dans la vie démocratique dans nos régions. Ceci permettra certainement aux responsables politiques d'orienter leurs positions en fonction des besoins des citoyens concernés.

À l'aube des élections européennes, j'espère que ce rapport sera pris en considération par les politiciens dans leur travail, et que nous pourrons atteindre un taux de participation élevé parmi les jeunes, afin de renforcer l'Europe démocratique de demain.

Lilla Merabet

Conseillère régionale - Alsace (F)

Présidente de la Sous-Commission Jeunesse de l'ARE

Contexte

Au cours des dernières années, une baisse de participation chez les jeunes a été constatée en Europe. Le manque d'intérêt pour la politique va de pair avec la situation économique actuelle. Ces jeunes appartiennent pour la plupart à une génération que la Commission européenne nomme NEET : ils ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires. Par conséquent, ils se sentent exclus de la vie démocratique, tout autant que du marché du travail.

Toutefois, au niveau régional, national et européen, les gouvernements mettent en œuvre des mesures afin de faire entendre leur voix. La Région Alsace a par exemple mis en place son Parlement des Jeunes en 2011, et l'a doté d'un pouvoir de décision total pour certaines politiques concernant la jeunesse. Par cette politique, l'Alsace aspire à considérer les jeunes comme des citoyens égaux et sérieux, parce qu'ils représentent une valeur ajoutée aux systèmes démocratiques européens. Afin de rendre la région attrayante pour ceux qui décideront de son développement économique dans les années à venir, les pouvoirs régionaux se sont engagés à les intégrer dans la vie publique, dans le but de faciliter l'ancrage territorial. La région investit ainsi dans son propre futur en éduquant les jeunes à être des citoyens responsables.

De plus, en vue des élections européennes de 2014, un faible taux de participation représente une menace pour la démocratie ainsi que pour l'intégration européenne, ouvrant la porte des institutions traditionnelles aux partis nationalistes et eurosceptiques. De ce fait, l'intégration des jeunes dans les décisions politiques doit devenir une priorité. Les leaders de demain sont les jeunes d'aujourd'hui, et ainsi investir dans leur éducation signifie aussi stabiliser les institutions démocratiques.

Ce rapport souligne trois observations principales. Tout d'abord, les jeunes ne se sentent pas écoutés, et par conséquent ne croient plus à l'intérêt des élections démocratiques. Pour cette raison, ils doivent être au cœur des débats politiques à travers l'Europe. Beaucoup de régions membres ont renforcé l'engagement des jeunes par la création d'Assemblées, de Conseils ou de Parlements des Jeunes dans leurs administrations. Ces actions doivent être étendues et soutenues.

Bien que se sentant exclus, ils ont des idées innovantes, qu'ils souhaitent partager à leur manière. Les responsables politiques devraient prendre en compte leur opinion, particulièrement concernant les sujets qui les touchent directement. Un dialogue structuré entre la jeunesse et les leaders politiques pourrait être la solution au recul de la participation des jeunes. En effet, il a été constaté que ces derniers s'intéressent à la politique, mais qu'ils s'expriment avec de nouvelles méthodes, à travers les médias sociaux, le volontariat, ou en descendant dans la rue. C'est pourquoi, il est de notre devoir d'encourager le dialogue entre les structures de jeunesse et les détenteurs du pouvoir. Dans ce contexte, le rapport met en avant le fait que les institutions traditionnelles doivent se connecter aux jeunes, et s'adapter à l'ère du numérique.

Malgré les changements dans les pratiques démocratiques, nous avons besoin d'accroître leur intérêt pour les institutions traditionnelles de la démocratie représentative, et de les informer de leurs droits en tant que citoyens, car c'est le seul moyen pour qu'ils fassent entendre leur voix de manière efficace. En effet, la participation des jeunes ne se résume pas qu'aux élections : il est également fondamental d'enseigner les pratiques démocratiques aux citoyens. Ils doivent s'approprier leurs responsabilités et apprendre à débattre et à échanger leurs idées. C'est pourquoi l'éducation ne doit pas être négligée.

Constats, bonnes pratiques et recommandations

Constat 1

Les jeunes ne sont pas toujours intégrés et encouragés à participer aux processus de prises de décisions. Les autorités régionales doivent les accepter en tant que partenaires à part entière, et des structures spécifiques doivent être créées et soutenues à cet effet.

Dans toutes leurs contributions, les partenaires ont souligné le rôle des structures pour la jeunesse - telles que les conseils de jeunes - pour leur assurer le droit d'influencer les décisions qui les concernent. Ils sont tous d'accord sur le fait que les jeunes doivent être des acteurs à part entière dans les politiques qui les touchent, qu'ils doivent assumer une responsabilité directe et jouer un rôle actif dans ces politiques.

D'après le rapport de Dolnoslaskie, mettre en place un conseil de jeunes est la meilleure façon de régler un problème actuel : la jeunesse n'est pas toujours écoutée ou perçue comme partenaire sérieux par les politiciens. Par conséquent, l'objectif de ces plateformes est de garantir une meilleure participation des jeunes à la vie publique, ainsi que de créer un dialogue réel et utile entre ceux-ci et les autorités régionales.

Certaines structures de jeunesse existent déjà en Europe. Chaque partenaire a présenté les bonnes pratiques concernant la participation des jeunes existant dans sa région, et la manière par laquelle elles pourraient être développées selon lui.

Bonnes pratiques

Chaque région est libre de choisir le type d'organe qu'elle veut créer pour développer la participation des jeunes. Il n'y a pas une option meilleure que l'autre, il importe avant tout que les autorités régionales aident et soutiennent les structures pour les jeunes, pour qu'ils puissent être actifs et considérés comme des éléments sérieux en matière de politique régionale.

Ainsi, ces structures peuvent être incorporées aux conseils de jeunes, mais pas seulement. Selon le Parlement des Jeunes d'Alsace, différents types d'engagement collectif doivent être développés. En réalité, cela dépend des traditions régionales.

Différents niveaux d'intégration dans la politique régionale existent: consultation, commission, co-management, coopération, projets et initiatives communs, etc.

Les jeunes peuvent être invités, à travers des structures adaptées, à participer de différentes manières : prendre part à des sessions plénières du Conseil régional, soumettre des propositions concernant les diverses politiques, soumettre des propositions concernant uniquement les politiques de la jeunesse, ou développer et suivre des projets de jeunes de manière indépendante au niveau régional...

À Donetsk par exemple, le Parlement des étudiants est un organe collégial au pouvoir consultatif et délibératif. Ses membres peuvent assister aux réunions des commissions permanentes, afin d'exprimer leurs recommandations et propositions.

Une des bonnes pratiques de l'intégration des jeunes aux processus de prises de décisions à Donetsk est le projet "Le futur commence aujourd'hui" : les membres du Parlement des jeunes ont effectué un stage de deux semaines auprès des conseils municipaux de la région, avec la possibilité d'étudier la structure des conseils, d'examiner le travail des élus et les programmes concernant la jeunesse, et d'émettre des recommandations pour leur mise en place.

En Västernorrland, la Commission Régionale de la Jeunesse a pour rôle de sensibiliser et de créer une opinion publique.

En Alsace, le Parlement Alsacien des Jeunes (PAJ) est consulté par le Conseil régional depuis 2011 concernant les projets régionaux et les actions en faveur de la jeunesse. Divisé en trois commissions thématiques, le PAJ gère des projets importants pour les jeunes, et soumet des propositions pour des actions concrètes. Il apporte ainsi une contribution aux politiques régionales. Le PAJ est le 3^{ème} conseil régional de son genre.

À St Gallen, le Parlement des Jeunes est organisé comme une association. Chaque citoyen âgé de 14 à 26 ans peut devenir membre, et lorsque la session des jeunes a lieu, elle est ouverte à tous les citoyens de cette tranche d'âge de la région. Le Parlement des Jeunes de St. Gallen dispose de son propre budget et est libre d'organiser ses propres événements (session, concerts, débats publics, etc.).

Différents types de sélections des membres existent: élections, désignation, nomination, à titre volontaire, etc.

St Gallen recommande aux membres de son Conseil des jeunes d'être élus par ceux qu'ils représentent.

En Alsace, les membres du PAJ sont nommés par un jury, afin d'assurer une représentation juste et équilibrée de la jeunesse alsacienne. Par exemple, des critères objectifs tels que les origines géographiques, l'âge, le genre et le statut (étudiant, employé, en recherche d'emploi, etc.) sont pris en compte.

■ **Recommandations**

Tous les participants soulignent la nécessité pour les autorités d'établir des structures pour les jeunes et de les laisser participer aux processus de prises de décisions.

Il y a aussi un besoin important de mettre à disposition des ressources, tant financières que matérielles (salles de réunion, bureaux, ordinateurs, etc.), pour les soutenir.

Par rapport aux questions d'ordre financier, le PAJ suggère de ne pas accorder de budget général aux structures de jeunesse, mais que des fonds soient octroyés pour soutenir des projets spécifiques.

St Gallen recommande au contraire un budget spécifique pour les conseils de jeunes.

Enfin, afin d'assurer la diversité de la population qui est représentée, les jeunes appartenant à des minorités, ainsi que ceux avec des handicaps, doivent être représentés dans les conseils de jeunes.



■ **Constat 2**

La politique est souvent perçue comme étant déconnectée du monde des jeunes. Par conséquent, les politiciens doivent trouver une façon d'améliorer l'intérêt de ces derniers en développant des formes de communication modernes, pour qu'ils puissent être des partenaires à part entière, "politiquement conscients", et avertis.

Comme le rapport du Congrès du Conseil de l'Europe 2012 sur la "jeunesse et la démocratie" le montre, les jeunes n'ont pas perdu leur intérêt à la politique, ils s'engagent différemment : ils font partie de conseils dans les écoles, d'organisations de jeunesse, de structures pour la jeunesse, et

participent à travers les médias sociaux. L'élément essentiel d'aujourd'hui est de faire entendre leur voix.

Le rapport de Västernorrland attire l'attention sur le fait que les gens sont aujourd'hui mobiles et recherchent des solutions et des résultats rapides. Ils sont plus intéressés par les questions du quotidien et utilisent des méthodes de communication différentes des adultes. Par exemple, les jeunes préfèrent les réseaux pour communiquer.

C'est également un problème de communication qui creuse avant tout un fossé entre les politiciens et les jeunes. Ils ne s'intéressent habituellement pas à la politique parce que ce monde est souvent un monde étrange qu'ils ne comprennent pas, avec des sujets qui ne les attirent pas.

Ainsi, selon les partenaires du rapport, un des éléments principaux sur lequel travailler est d'améliorer la citoyenneté à l'aide de méthodes de communication adaptées, parce que cela permettra une augmentation de l'intérêt des jeunes pour la politique. Ce n'est que lorsqu'ils seront "politiquement avertis" que la communication entre les responsables politiques et les jeunes se développera à travers des formes modernes de participation.

Bonnes pratiques

Pour Nordland, il est primordial d'inclure les jeunes afin d'accroître leur intérêt pour la politique, puisqu'ils ont le plus d'expérience sur le sujet en question. Par exemple, les élèves devraient être consultés sur les questions touchant l'école, comme l'on consulte les victimes sur les soins post-traumatiques. De plus, plusieurs comités traitant de différents sujets relatifs à la jeunesse doivent être créés au sein des conseils de jeunes, afin que ceux-ci puissent assister à celui qui les intéresse et/ou pour lequel ils sont qualifiés.

Autre exemple, en Alsace, trois comités ont été établis : deux traitant de l'orientation, de la formation et de l'intégration professionnelle d'une part, et de citoyenneté, de mobilité, d'accès à la culture et des conditions de vie d'autre part. Le 3^{eme} est chargé de suivre les projets soumis par des jeunes en réponse à des appels à projets de la région.

En Västernorrland, le comité peut également être amené à établir des groupes de travail sur les questions spécifiques.

En Dolnoslaskie, les jeunes parlementaires auront bientôt la possibilité de présenter des documents du Parlement Régional de Basse-Silésie dans leurs lieux de résidence, par exemple auprès d'écoles, de conseils de jeunes, etc. Ces parlementaires rassembleront des idées pour des initiatives dans leurs villes d'origine et les apporteront aux réunions du Parlement Régional des

Jeunes, où elles seront discutées et amendées. C'est une très bonne façon de rassembler des idées, d'encourager la participation à travers le territoire régional.

En Västernorrland, le Comité Régional des Jeunes a été créé pour et par des jeunes. Son originalité vient de la manière dont il a été fondé : afin de l'établir, le conseil régional a invité les organisations de jeunesse, les partis, les écoles etc. à discuter de toutes les questions importantes concernant la création du Comité Régional des Jeunes.

De même, les membres du Comité Régional des Jeunes de Västernorrland ont pris l'initiative de créer une équipe de travail pendant le processus préparatoire et a décidé d'un plan de travail pour une campagne d'information dans chaque commune, afin d'augmenter l'intérêt et de démarrer un processus de nomination démocratique.

En Voïvodine, le Secrétariat de la Province pour les Sports et la Jeunesse travaille en vue de motiver les jeunes à l'activisme et l'inclusion sociale, et pour promouvoir le volontariat.

■ **Recommandations**

Le rapport de Donetsk recommande l'organisation de rencontres entre les jeunes et les représentants des autorités locales afin de supprimer le problème de la communication et de rendre le dialogue entre eux effectif.

Västernorrland suggère que les politiciens révisent leurs méthodes de communication avec ce public et qu'ils discutent directement avec eux sur les possibilités de construire des structures pour la participation des jeunes et leur engagement.

Les politiciens doivent améliorer la communication politique en direction des jeunes, et doivent en particulier utiliser internet comme outil simple et libre pour les informer.

Il est très important d'aider ceux du milieu rural à avoir accès à l'information politique et d'être capable de se rendre dans des structures pour la jeunesse. Par exemple, les transports régionaux doivent être développés par les autorités régionales, et celles-ci devraient aider financièrement les membres de conseils régionaux à atteindre ces structures.

Quand une session de jeunes a lieu à St Gallen, elle est ouverte à tous les jeunes citoyens de la région.



■ Constat 3

L'éducation doit jouer un rôle important pour motiver les jeunes.

Selon le PAJ, il y a un grand manque d'information politique envers les jeunes, et lorsqu'il y en a, l'information est souvent trop abstraite pour eux et trop éloignée de leur vie et de leur réalité.

Ils ne sont pas assez conscients des conséquences d'une décision politique et l'éducation a un rôle majeur à jouer à ce niveau-là.

Comme le dit le rapporteur d'Alba : "L'école est la première institution avec laquelle nous entrons en contact, notre premier contact avec la société institutionnalisée", et c'est pourquoi l'école doit offrir une éducation civique. Mais l'école n'a pas l'exclusivité. L'éducation est un sujet qui concerne la famille, l'administration publique, les organisations non-gouvernementales et l'environnement local, notamment pour atteindre ceux qui ont quitté l'école.

Les jeunes ont besoin de structures pour aborder leurs besoins et aspirations dès aujourd'hui, tant qu'ils sont jeunes, et pas demain.

■ Bonnes pratiques

D'après le Congrès du Conseil de l'Europe, l'intérêt pour la politique, l'élaboration de politiques et la participation peuvent être éveillés dès le plus jeune âge en créant des conseils et autres organes représentatifs à l'école et en proposant une éducation à la citoyenneté démocratique.

Cependant, les jeunes apprennent également la citoyenneté par l'éducation non-formelle qu'ils reçoivent ailleurs, comme dans les clubs de jeunes et les organisations civiques locales.

À ce sujet, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont donné à l'éducation non-formelle et à l'apprentissage, un statut élevé et un élan considérable avec des résolutions de haut niveau : le Conseil de l'Europe par la Résolution (2003) 8 du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur la promotion et la reconnaissance de l'éducation non formelle des jeunes ; l'Union européenne par la Résolution 2006 / C168 sur la reconnaissance de la valeur de l'éducation et de la formation formelles et informelles dans le domaine de la jeunesse en Europe.

En Voïvodine, l'éducation civique a été introduite en première année d'école (7 ans) dans les classes traditionnelles de la primaire au lycée. Les élèves apprennent leurs droits, le fonctionnement de la société civile et les institutions d'Etat.

Par ailleurs, des conseils d'étudiants ont été établis dans toutes les écoles secondaires en Voïvodine.

■ **Recommandations**

L'école est le meilleur endroit pour commencer parce que tout le monde y débute, c'est un moyen d'atteindre chaque jeune personne.

D'après St Gallen, l'éducation civique ou politique doit commencer beaucoup plus tôt à l'école, comme c'est le cas en Voïvodine par exemple. Il est également essentiel de faire attention au rôle des ONGs, de les inviter à l'école, pour qu'elles puissent être présentes dans leurs activités, parce que l'éducation non formelle est aussi importante.

Voïvodine recommande également de soutenir les petites organisations de jeunesse dans les milieux ruraux, qui ne doivent pas être laissées de côté. Il est important d'atteindre les jeunes qui vivent dans des communes rurales.

La participation renforce le sentiment de faire partie d'un tout - dans ce cas de la société locale. C'est pourquoi le PAJ insiste pour atteindre également ceux qui ont quitté l'école, en sensibilisant tous types de structures toujours en contact avec les jeunes touchés - tels que les ONGs, les agences pour l'emploi etc. - pour les informer.

Les étudiants sortis du système scolaire devraient aussi faire partie des conseils des jeunes, pour que ceux-ci soient représentatifs.

Le PAJ recommande aussi aux écoles d'apprendre aux élèves à exprimer leur opinion et à écouter celle des autres, pour qu'ils puissent commencer à réfléchir et à discuter de sujets touchant la jeunesse. Cet exercice sera très utile pour renforcer leur "conscience politique" et leur confiance en soi afin de les impliquer dans les problèmes régionaux de la jeunesse.

L'école n'accorde pas beaucoup de loisirs en dehors de la classe, et habituellement, les membres des conseils de jeunes s'engagent durant leur temps libre. Par conséquent, il peut être difficile pour les étudiants de combiner leurs études à leur engagement politique. À ce sujet, les partenaires du rapport ont suggéré et énuméré plusieurs recommandations : par exemple, donner un minimum d'heures aux membres des structures pour la jeunesse

pendant leur scolarité, ou considérer qu'être membre d'un conseil des jeunes fait partie de leur formation, et leur octroyer par exemple des crédits ECTS (European Credits Transfer System) au niveau universitaire, etc.



■ Conclusion

Suite à l'analyse précédente, trois aspects principaux doivent être pris en considération par les régions dans leurs stratégies pour intégrer la jeunesse à la vie démocratique au niveau régional.

Premièrement, les régions doivent se rappeler qu'il est important de donner du pouvoir aux jeunes dans leurs processus de décision, puisqu'ils sont les leaders de demain. Leur donner du pouvoir, les éduquer et les former mènera à la stabilisation de nos démocraties. Ainsi, les pouvoirs régionaux doivent permettre aux jeunes de participer et de faire entendre leur voix en mettant en place des structures dans leur administration. Toutefois, il n'existe pas qu'une seule structure possible. En effet, chaque région est libre de décider de la meilleure option correspondant à sa tradition. Les régions demeurent tout à fait libres de choisir de créer soit un Conseil, soit un Parlement ou toute autre organisation pour la jeunesse. Le principal est d'offrir la possibilité aux jeunes de s'engager.

En complément de cette dimension structurelle, un dialogue entre les jeunes et les politiciens doit être établi. Ce rapport révèle que la jeune génération s'intéresse toujours à la politique, mais qu'elle utilise des moyens de communication modernes pour s'exprimer. Dans cette perspective, les responsables politiques doivent se connecter aux citoyens, en utilisant des réseaux similaires. Les politiciens et les jeunes doivent se rencontrer afin d'établir un réel dialogue, et d'éviter les impasses. Ce rapport recommande de consulter la jeunesse à ce sujet, dont les politiciens ont beaucoup à apprendre en matière de communication.

La troisième leçon à retenir est de ne pas négliger l'importance de l'éducation civique dans une démocratie. On ne naît pas citoyen responsable et consciencieux, on le devient. La responsabilité politique implique aussi de faire confiance à nos jeunes concitoyens, et de leur permettre de vivre des expériences dans les prises de décision politiques, par des structures adaptées. Pour cette raison, les éduquer et leur donner les informations politiques nécessaires doit être une priorité. Ceci pourrait se faire en développant l'enseignement de l'éducation civique à l'école, pour que les élèves apprennent à utiliser les outils de la démocratie, tels que l'art de débattre. De même, l'éducation non formelle ne doit pas être oubliée. Les gouvernements

pourraient s'appuyer sur la coopération avec des ONGs, des organisations de jeunesse etc.

En conclusion, ce rapport rassemble des pratiques intéressantes des régions membres de l'ARE, en illustrant les bénéfices d'un engagement accru des jeunes dans la vie démocratique. À l'aide de cette expertise, l'ARE s'engage à aider et à accompagner les régions souhaitant établir un conseil des jeunes ou une structure similaire.

Rapprocher ces citoyens de la sphère politique est une chance pour les régions d'être plus attirantes pour eux, qui sont la première ressource d'un territoire. Les intégrer à la vie démocratique et prendre leurs besoins en considération garantira le développement régional au niveau humain, économique et politique. En effet, pour résoudre les défis à venir, les politiciens doivent travailler étroitement dès aujourd'hui avec les acteurs de demain.

De plus, en vue des prochaines élections européennes, renforcer la voix des jeunes peut mener à la stabilisation de nos institutions et de nos démocraties. En effet, bientôt les citoyens européens auront l'opportunité d'élire leurs représentants directs au Parlement européen. Ceci devrait être un moment décisif pour l'Union européenne et son système démocratique. C'est pourquoi le problème intrinsèque de la démocratie ne doit jamais être oublié : toute démocratie peut se détruire elle-même. Afin de combattre cette menace, la participation des jeunes et l'éducation civique doivent être soutenues par les responsables politiques. En considérant la montée des partis politiques d'extrême droite et la multiplication d'opinions eurosceptiques, il est temps pour les politiciens, qu'ils soient élus au niveau régional, national ou européen, de relever le défi et de donner la chance aux jeunes de construire une Europe plus forte, reposant sur la souveraineté du peuple. Les intégrer à la vie démocratique au niveau régional signifie renforcer les modèles démocratiques européens en donnant du pouvoir aux citoyens de demain.



Informations sur la diffusion de ce rapport

Ce rapport sera envoyé en premier lieu à tous les Présidents des régions membres de l'ARE. Il sera également présenté aux Commissaires européens en charge de la politique régionale, mais aussi aux différentes DG qui gèrent des programmes sectoriels. Le rapport sera diffusé auprès des membres du Parlement européen. Il sera communiqué à l'actuelle Présidence du Conseil, aux Représentations permanentes auprès de l'UE, au Comité des Régions et au Comité Economique et Social Européen. Le rapport sera présenté à l'occasion de plusieurs conférences européennes dédiées à la jeunesse. Enfin, les régions membres de l'ARE sont invitées à transmettre cette contribution à

leurs gouvernements nationaux, et à faire usage des conseils et bonnes pratiques contenus dans ce rapport.



Remerciements

L'ARE tient à remercier les régions et les partenaires qui se sont activement impliquées dans la rédaction de ce rapport:

- Alsace (France)
- Alba (Roumanie)
- Donetsk (Ukraine)
- Fribourg (Suisse)
- Nordland (Norvège)
- Sankt Gallen (Suisse)
- Vojvodina (Serbie)
- Västernorrland (Suède)
- Dolnoslaskie (Pologne)
- Association des Agences de la Démocratie Locale (ALDA)
- Congrès du Conseil de l'Europe



Votre région souhaite porter un rapport politique de l'ARE ?

Informez le secrétariat général de l'ARE et remplissez le formulaire de proposition de rapport. Une fois votre proposition acceptée par le Comité exécutif de l'ARE, rassemblez une quinzaine de régions, sous la houlette d'un élu de votre région. Grâce au soutien du secrétariat de l'ARE, vous serez en mesure d'organiser quelques rencontres avec le groupe de travail mis en place pour l'occasion et de rédiger, en concertation avec toutes les régions impliquées, un rapport politique qui sera ensuite voté en Bureau et porté par votre élu auprès des instances européennes et nationales concernées !



Pour plus d'informations concernant ce rapport :

Anastasia KIRILOVA

Chargée de mission

Commissions 2 & 3

a.kirilova@aer.eu

Pour plus d'informations concernant les rapports de l'ARE :

Claudia MESCHÉDE

Coordinatrice Commission 3

Culture, Education, Jeunesse & Coopération internationale

c.meschede@aer.eu

Tel.: +33 3 88 22 74 35

Estelle DELANGLE

Coordinatrice politique chargée de la coordination générale
des rapports politiques de l'ARE

e.delangle@aer.eu

Tel./Fax: +33 3 68 46 00 82

Assemblée des Régions d'Europe (ARE)

6 rue Oberlin,

F-67000 STRASBOURG

